

**DELIBERATION**  
**FIN ANTICIPEE DU MANDAT DE TROIS MEMBRES ET NOMINATION DE DEUX NOUVEAUX**  
**MEMBRES AU COMITE DE DIRECTION**

***Rapporteur Monsieur le Président***

Considérant le fait que les statuts de l'Office de Tourisme Communautaire Médoc Atlantique prévoient, Titre 2 Administration Générale Article 2 Comité de Direction Alinéa 3, l'action à mener suite à la fin anticipée du mandat d'un ou plusieurs membres,

Considérant le fait que trois membres du Comité de Direction ont proposé leur démission comme suit :

- Monsieur LUCET Philippe représentant des prestataires d'activités de loisirs, culturelles et patrimoniales.
- Madame PIVOTEAU Carole en qualité de personne qualifiée dans le domaine du tourisme.
- Monsieur LACROIX Jean en qualité de personne qualifiée dans le domaine du tourisme.

Il est proposé, d'une part, de prendre acte de ces démissions.

D'autre part, il est proposé de nommer, en remplacement, les personnes suivantes :

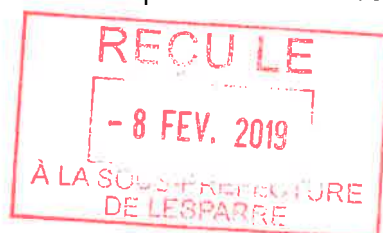
- Monsieur CALBET Jean Marie en tant que représentant des prestataires d'activités de loisirs, culturelles et patrimoniales.
- Monsieur ESPAGNET Michel en qualité de personne qualifiée dans le domaine du tourisme.

Monsieur le Président sollicite les membres du Comité de Direction de l'EPIC Office de Tourisme Médoc Atlantique pour approuver la présente délibération.

**Après en avoir délibéré, le Comité de Direction décide à l'unanimité de ses membres présents ou représentés d'approuver :**

La délibération 2019/191 «Fin anticipée du mandat de trois membres et nomination de deux nouveaux membres au comité de direction »

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus et ont signé au registre tous les présents.



Le Président  
Laurent PEYRONDET

